

COURS CONSTRUCTION 1 INTRODUCTION

INTRODUCTION

*Mr. SLIMANI Mohamed Maître assistant ,
Département de Génie Civil et Architecture ,
UAB Tlemcen*



Table des matières



I - INTRODUCTION	3
1. Fiche de contact	3
2. INTRODUCTION	3
3. Objectif Général	3
4. Pré-Requis	4
5. Description du fascicule	4
6. Carte conceptuelle du module CONSTRUCTION 1	4
7. Déroulement des séances de travaux Dirigé TD	4
8. Travail de préparation	5
9. Évaluation des travaux pratiques TD	5

INTRODUCTION



1. Fiche de contact

Mr. SLIMANI MOHAMED

Maître Assistant Chargé De Cours CONSTRUCTION

Département de Génie Civil Et Architecture

Faculté de Technologie

Université AbouBekr Belkaid - Tlemcen

Téléphone : +213674079721

Email : m.slimani45@yahoo.fr

2. INTRODUCTION

La construction est le fait d'assembler différents éléments d'un édifice en utilisant des matériaux et des techniques appropriées.

Le secteur économique de la construction, appelé « bâtiment et travaux publics » (BTP) dans une partie de l'Europe francophone, regroupe toutes les activités de conception et de construction des bâtiments publics et privés, industriels ou non, et des infrastructures telles que les routes ou les canalisations. Il est l'un des premiers secteurs d'activité économique.

De nombreuses études montrent que les comportements dangereux sont la principale cause d'accidents de construction. L'éducation et la formation à la sécurité sont des moyens efficaces de minimiser les comportements dangereux des personnes. Outre le partage traditionnel des connaissances en matière de construction en face à face, les médias sociaux sont un bon outil car ils sont pratiques, efficaces et largement utilisés.

3. Objectif Général

Ce COURS est destiné aux étudiants de deuxième année du système LMD ,Sciences et Technologie , Génie Civil Et Architecture .

Cet enseignement a pour objectif d'initier l'étudiant aux notions fondamentales de structure et de stabilité du bâtiment, de lui transmettre le vocabulaire et les connaissances élémentaires sur les procédés constructifs, les terrassements et les matériaux. Il doit lui permettre de disposer des connaissances qui lui permettront, de pouvoir concevoir une structure et de pouvoir justifier de choix techniques simples lors de la conception de ses futurs projets.

2- En cas d'absence, une copie du justificatif doit être remise à l'enseignant au début de la séance prochaine, et l'originale devra être déposée au bureau du département .

8. Travail de préparation

Les travaux Dirigés doivent être considérés avec sérieux et attention. Dans ce but, le travail de préparation, avant la séance de TD, est essentiel. Il permet de se préparer, avant

les séries des TD .

Chaque étudiant devra donc impérativement prendre connaissance du complément théorique et du document concernant le TD à Faire , puis utiliser la documentation disponible (cours de construction , ouvrages spécialisés, sites internet, etc....) afin de répondre aux questions de préparation.

Un document comportant les réponses aux questions proposées pour le TD considéré, devra être obligatoirement montré par les membres du GROUPE en début de séance à l'enseignant, ce dernier sera pris en compte dans l'évaluation finale du TD.

9. Évaluation des travaux pratiques TD

Les travaux Dirigés seront évalués en cours de semestre, cette évaluation tiendra compte de :

1- L'assiduité : (retard, départ avant la fin de la séance sans accord de l'enseignant, etc...).

2- Le comportement des étudiants : discipline et sérieux pendant la séance de TD.

3- La rédaction des comptes rendus :

- Présence abusive des fautes d'orthographe.
- Qualité de la présentation.
- Clarté de la rédaction.
- Calculs d'erreurs.
- Clarté des courbes et des résultats.
- Pertinence des discussions et des conclusions.